

Ecrit par Linda Mansouri le 19 mai 2021

Le Palais des papes entre bientôt dans sa seconde phase de travaux



Une vaste opération de restauration du Palais des papes a débuté en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2024. Le Département de Vaucluse est en charge de ce chantier d'envergure dans le cadre d'une convention avec la commune d'Avignon qui lui donne mandat de maîtrise d'ouvrage unique sur cette opération, le Palais des papes étant en effet propriété des deux collectivités.

Les travaux à venir

L'opération est financée par le Département de Vaucluse et subventionnée par la Direction régionale des affaires culturelles (Etat). La seconde phase démarrera après le festival d'Avignon, jusqu'à la fin de l'année 2022. Il s'agit de la restauration complète de la tour de la Campane, ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers. Pour la Tour de la Campane, les travaux vont permettre la mise en sécurité



Ecrit par Linda Mansouri le 19 mai 2021

des mâchicoulis, la restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé ainsi que la révision des couvertures. Quant à l'aile des Familiers, elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons du côté Ouest et de pierres de façade. A cette occasion, le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) que par les techniques de nettoyage, notamment l'utilisation d'huiles essentielles. Et tout comme pour la tour de la Campane, la toiture sera également remise en état.

Les travaux réalisés

Une première phase de travaux a été réalisée de mars à juillet 2020. Il s'agissait de la consolidation et mise en sécurité en urgence de l'ensemble des merlons (façades nord, sud, est) de la chapelle Benoît XII et du merlon sud-est de l'Aile des Familiers côté cloître. Du point de vue technique, il a été procédé à la réfection des joints entre les pierres afin de les solidariser, puis les merlons ont été recouverts d'un filet en maille inox, invisible depuis le sol, afin d'assurer la cohésion des pierres. Les travaux qui auront pour but la restauration de la chapelle pontificale Benoît XII, auront lieu en 2023 et 2024.

5,8M€ pour la restauration

Le projet nécessite une enveloppe globale de 5 820 000€ et a mobilisé plusieurs intervenants. Sept entreprises seront mobilisées lors de cette nouvelle étape, portée par le Département de Vaucluse en qualité de maître d'ouvrage.